

SECTION INDRE ET LOIRE

COMPTE RENDU REUNION INFORMELLE DU 12/10/2012

M. GROSSKOPF a réuni les représentants des organisations syndicales afin d'évoquer différents points d'actualité le vendredi 12 octobre.

Ordre du jour :

Promotion par liste aptitude (B en A et C en B)

Cette réunion nous a permis de faire le point sur l'organisation matérielle de ces CAPL.

Les élus seront destinataires de documents leur permettant une meilleure étude des dossiers.

Au plan local, les candidats seront partagés entre les « EXCELLENTS » et les « A REVOIR ».

Seuls les candidats classés « EXCELLENTS » seront étudiés en CAP nationale.

La date prévisionnelle de ces CAPL est fixée au 13 novembre 2012.

La direction nous informe avoir reçu:

52 candidatures de C en B et 15 candidatures de B en A

Nous notons une diminution des demandes par rapport à N-1 pour les deux grades.

Puis, une discussion eu lieu sur le rôle des élus en CAPL et leur champ d'intervention dans cette CAP locale liste aptitude.

La CGT a réaffirmé son opposition à ce mode de sélection et refuse tout système pernicieux poussant à une attitude co-gestionnaire et laissant toute latitude à des pratiques clientèlistes.

La direction nous a indiqué avoir réalisé deux réunions d'information pour les agents postulants le 7 septembre 2012, des propositions de rendez vous ont été faites.

CPS et CPS RATTACHE

Un comité de pilotage a validé la proposition de la création de 2 CPS

Un CPS rattaché composé de 12 agents et un CPS relais de 12 agents. Parmi ces 12 derniers agents, 3 seront appelés à effectuer des remplacements dans des sites extérieurs à la commune de Tours.

Actuellement les agents du CPS effectuent des missions successives : 6 mois au DIT et 6 mois en renfort sur les sites de Tours.

La direction souhaite élargir la zone de remplacement à l'ensemble du département. Cependant, il semblerait que statutairement cela ne soit pas possible sauf si des agents sont volontaires.

L'aspect budgétaire du point de vue indemnitaire a fait l'objet d'une réflexion et 3 régimes indemnitaires seraient possibles. Ces 3 régimes seront proposés aux agents par la direction et seront fonction des modalités de travail des agents, à savoir :

- Régime « classique » pour les agents du CPS rattaché devenu sédentaires sur l'année
- Régime semblable à celui actuel pour les agents (au nombre de 9) qui effectueront, sur une période de 6 mois, des missions de renfort sur Tours
- Perception de NBI pour les 3 agents qui effectueront des missions de renfort sur le département.

Des travaux seront réalisés pour permettre une ouverture en avril mais cela dépendra du budget alloué à ce projet.

Comme tout projet de restructuration, la direction doit convoquer un comité technique local (CTL) et une CAP locale concernant l'affectation des agents sur ces postes.

Cette réforme de structure soulève différents problèmes comme : Commet la direction choisira les 3 agents « départementaux » si il y a plus de volontaires ? Des agents seront-ils désignés d'office s'il n'y a aucun volontaire ? Quid de l'équipe de renfort départementale ? A SUIVRE....

Paiement de la majoration d'ACF, dans le cadre de la campagne IR

- Il existe une incompréhension de la part des agents d'un même service quant à la répartition de cette prime. (disparité des versements).
- La direction nous indique avoir appliqué la note en vigueur et avoir établi le versement en fonction d'un tableau fourni par le chef de service.

Nous avons demandé que la transparence <u>la plus totale</u> soit faite avant la campagne d'impôt sur le revenu, que les règles d'attribution soit connus de tous.

-Calendrier des mouvements de mutation de catégorie A (FGP) et agents techniques

La mise en place du nouveau système de mutation pour 2013 – « R A N » – conduit la DG a retravailler les mutations. En conséquence, la DG a supprimé le mouvement du 1 avril pour les inspecteurs de la filière gestion publique. Il n'y aura pas de tenu de CAPL en début d'année 2013 pour ce mouvement. Les inspecteurs auront un seul mouvement au 1er septembre 2013.

Autres points:

- Dotation budgétaire :

le budget local sera diminué de – 12 % et l'année prochaine de – 8% « la quasi totalité des DDFIP tire la langue »

Les dépenses envers les personnels dont les remboursements de frais par exemple seront maintenus prioritaires et les paiements de fournisseurs, loyers différés s'il le faut.

Nous rentrons dans une grande ère de grandes restrictions budgétaires. Des audits seront diligentés concernant les fournitures. C'est un début !!!..

- Pannes informatiques au centre des finances publiques de TOURS (Champs Girault) Le CHS a voté une enveloppe dédié à ce poste.

Une intervention aura lieu aussi le 21 novembre sur les « SWITCH ».

Nous verrons à l'usage si ces remèdes suffiront.

- Concernant la fusion des Services de Publicité Foncière et des Pôles Enregistrement, il nous a été répondu que le DG a suspendu toute réforme en cours.
- Dans son projet d'aménagement du 1er étage la direction s'adaptera en fonction de l'évolution du projet de réforme. Les agents sont toujours dans l'interrogation la plus totale et l'inquiétude de ce projet de réforme. Les agents attendent un RETRAIT.